



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} DRIEDGER présente la pétition de J. Moore, D. Magnus, M. Gage et autres personnes demandant au ministre de la Justice d'encourager le gouvernement du Manitoba à poursuivre son partenariat avec les écoles et la police afin que les clubs d'athlétisme de la police de Winnipeg offrent des activités récréatives et sportives.

Pendant la période des questions orales, M. le *ministre* MACKINTOSH invoque le *Règlement* au sujet des termes « trying to mislead this House » utilisées par le député de Fort Whyte et demande une rétractation.

Après l'intervention de M. LAURENDEAU sur le rappel au *Règlement*, le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M. DERKACH, M^{me} ALLAN ainsi que MM. PRAZNIK, DEWAR et PITURA font des déclarations de député.

Avec le consentement unanime de l'Assemblée, l'ordre d'examen des budgets, prévu dans le document parlementaire n° 138 déposé le 17 mai 2000, et modifié par la suite, est modifié de nouveau de façon à ce que le budget du Conseil exécutif soit examiné après celui de la Commission de la fonction publique.

Avec le consentement unanime de l'Assemblée, l'ordre d'examen des budgets, prévu dans le document parlementaire n° 138 déposé le 17 mai 2000, et modifié par la suite, est modifié de nouveau de façon à ce que le budget du ministère du Travail soit examiné à l'Assemblée jusqu'à ce que l'examen soit terminé.

Mardi 30 mai 2000

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 18 heures, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

Le président,

George HICKES